

VILLE DE RIORGES

N° 7_4

OBJET :

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 21 DECEMBRE 2017 - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 22 décembre 2017.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 27 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Nicole AZY, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Valérie MACHON, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Suzanne LACOTE, Martine LAROCHE-SZYMCAK, Guy CONSTANT, Patrice RIVOIRE, Florence COLOMB, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Stéphane JEVAUDAN, *adjoint* ; Thierry ROLLET, Blandine LATHUILIERE, Elodie PINSARD-BARROCAL, Andrée RICCETTI, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses :

Rémy MUCYO, *conseiller municipal*.

Secrétaire élu pour la durée de la session : Brigitte MACAUDIERE

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Stéphane JEVAUDAN Thierry ROLLET Blandine LATHUILIERE Elodie PINSARD-BARROCAL Andrée RICCETTI	Alain ASTIER Eric MICHAUD Martine SCHMÜCK Chantal LACOUR Suzanne LACOTE

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

1 élu absent sans pouvoir : Rémy MUCYO

VIE ASSOCIATIVE ET ACTION CULTURELLE**EXPOSITION "A CIEL OUVERT" 2018
APPROBATION D'UNE CONVENTION A PASSER
AVEC L'ASSOCIATION POLY CULTURE
DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT ENTRE "A CIEL OUVERT"
ET LE FESTIVAL POLY CULTURE**

Véronique MOUILLER, adjointe, déléguée à l'action culturelle, expose à l'assemblée :

"*A Ciel Ouvert* est un parcours d'art actuel ayant lieu les années paires à Riorges, dans la plaine de la Rivoire et sur les berges du Renaison. Débuté en 2008 sous l'appellation *Land'Art*, il devient *A Ciel Ouvert* en 2014. En 2018, il se tiendra du 2 juin au 2 septembre 2018.

L'événement a pour objectifs de :

- promouvoir une expression artistique vivante et contemporaine qui renouvelle la vision du patrimoine humain et naturel du territoire ;
- rendre l'art accessible à tous et sensibiliser largement le public en portant un intérêt particulier à la médiation ;
- encourager la création sur la commune et plus largement sur le Roannais ;
- renforcer le développement de la culture et des échanges.

La biennale s'articule également autour de la volonté de créer du lien entre les spectateurs, les œuvres et les artistes d'une part, notamment à travers le croisement de disciplines (pratique de bien-être et sportive, concerts) ainsi qu'avec les acteurs territoriaux partageant la même thématique de l'art dans le paysage.

Ainsi, un partenariat a été développé depuis 2014 avec l'association Polyculture dans le cadre de son "*Cycle d'art contemporain sur la Ferme de Vernand*". Partageant des sensibilités communes et ciblant le même public, il a semblé important aux deux structures de croiser leur regard et leurs programmations.

En 2018, Polyculture aura lieu du 18 au 21 mai. Le partenariat proposé s'articule plus particulièrement autour de l'accueil commun de l'artiste associé à A Ciel Ouvert 2018 : Roland CROS."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. approuve la convention à passer avec l'association *Polyculture*, dont le projet est joint à la présente délibération ;
2. autorise le maire à la signer.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,
Riorges, le 22 décembre 2017

Le Maire
Jean-Luc CHERVIN

